



**Guide pour créer votre société  
en Algérie**



# Guide pour créer votre société en Algérie

## 1. Introduction

### 1.1 Le guide de création des sociétés et d'entreprises

contient les lois sur le commerce et l'investissement relatives au pays et les étapes de création des sociétés dans ses trois phases (planification, préparation et création) avec la fixation de la structure juridique pour certains types de sociétés ainsi qu'une liste de toutes les procédures nécessaires, les documents pertinents et les autorités officielles.

### 2.1 Lois régissant l'investissement en Algérie

Le processus de création d'entreprises en Algérie est soumis à la loi sur l'investissement promulguée en 2007, qui vise à revoir le système d'investissement en Algérie et à mener un ensemble de réformes structurelles économiques et sociales pour améliorer les affaires et réaliser la reprise économique en facilitant et en facilitant le processus. de créer des entreprises et de motiver les investisseurs.

### 3.1 Phases de constitution de la société

### 4.1 Première phase (planification)

La phase de planification du projet est considérée parmi les phases les plus importantes, en ce qu'elle constitue l'outil de construire une préconception du projet.

L'investissement en Algérie est régi par la loi de 2016, composée de 6 chapitres, dont il ressort essentiellement :

- Les encouragements fiscaux et les garanties légales présentent la plus importante contribution au projet visant le développement de l'investissement et le but de la loi 16-06.
- La nouvelle loi de l'investissement a fixé trois types d'avantages conformément à l'article 7, qui stipule les avantages prévus : avantages communs pour tous les investissements
- éligibles, les avantages supplémentaires en faveur des activités privilégiées/ou créatrices d'emplois, les avantages
- supplémentaires en faveur des investissements présentant un intérêt particulier pour l'économie nationale.
- Les avantages communs sont le seuil minimum des avantages obtenus par les investissements quel que soit leur nature, dès leur enregistrement auprès de l'agence nationale de développement de l'investissement. Ces avantages portent sur des exonérations fiscales au niveau de la phase de réalisation de l'investissement, puis, la phase d'exploitation comportant des réductions concernant en général les droits douaniers sur les marchandises exportées à ce propos, la taxe sur la valeur ajoutée, les droits de mutation de propriété et droits d'enregistrements, la taxe sur la publicité foncière le droit de leasing exigé au profit des domaines de l'état.
- Pour les avantages supplémentaires destinés aux activités privilégiées et celles créatrices d'emplois, ils sont principalement axés sur l'élévation de la durée de bénéfice des avantages de trois à cinq ans. Ceci pour les investissements créateurs 100 emplois et plus. L'octroi de ces avantages supplémentaires est commandé par le principe de non cumul des avantages, dans la mesure où ils sont appliqués en

cas de pluralité d'avantages octroyés à l'investissement, considérés plus avantageux pour l'investisseur.

- Le sujet des garanties compte à son tour parmi les sujets les plus importants que la loi de l'investissement s'est penchée sur son organisation et qui peut influencer positivement ou négativement, au vu de leur existence ou non, sur la décision d'investissement, notamment pour les investissements étrangers, dans la mesure où ces garanties découlent historiquement des réclamations des investisseurs étrangers via les contrats d'investissement, les conventions bilatérales d'investissement au

- début, puis à travers leur insertion dans les lois d'investissement successives.

Les avantages les plus importants comportent :

- La réduction du montant de la redevance locative des biens immobiliers et des propriétés foncières acquises dans le cadre de la réalisation du projet d'investissement,

- L'exonération pour une durée déterminée de la taxe foncière pour les propriétés foncières entrant dans le cadre de l'investissement,

- L'exonération des droits d'enregistrement concernant les actes constitutifs des sociétés et les augmentations de capital,

- Les avantages fiscaux et parafiscaux au cours de la possession du projet et des projets exportateurs,

- Des aides pour le financement auprès des banques publiques, telle que l'abaissement du taux d'intérêt sur les crédits à 5,5%,

- La mise en place d'un guichet unique au sein de l'agence incluant les administrations et les institutions concernées par l'investissement,

- La mise en place d'un fond au soutien de l'investissement sous forme de compte d'affectation spécial,
- La loi d'investissement de 2016.



ترقية الاستثمار  
الجزائري.pdf

Concevoir les risques éventuels que confronteront le projet et les mécanismes nécessaires pour traiter des difficultés prévisibles. Pour cela, le succès de la planification du projet est lié à l'aptitude et l'expérience des fondateurs à prévoir les problèmes et les difficultés qu'affrontera le projet à la phase d'exécution.

### **Détermination de la structure juridique de la société**

La détermination de la structure juridique de la société est une étape fondamentale en pensant à constituer une société et avant d'entreprendre toute procédure. La partie suivante illustre les lois régissant la création des sociétés en Algérie.

### **Code du Commerce en Algérie**



القانون التجاري  
الجزائري.pdf

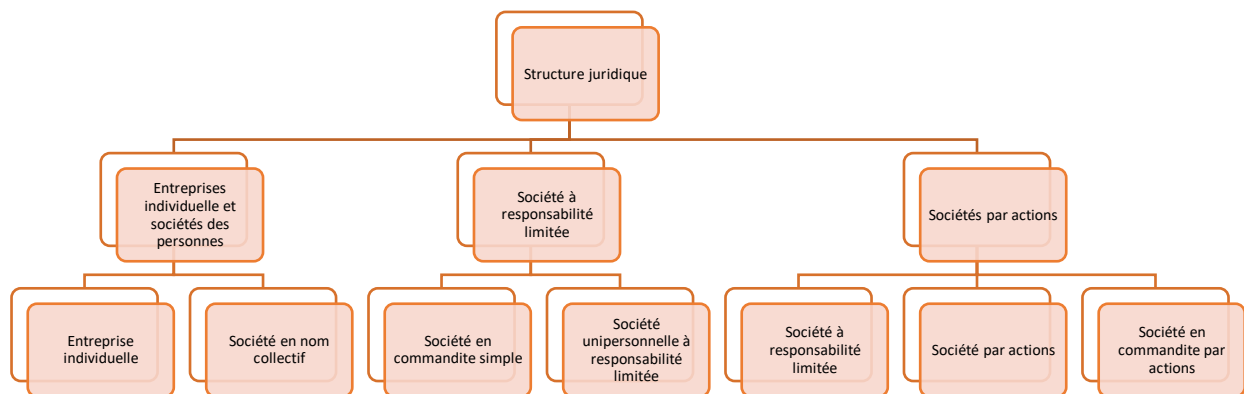
#### **1.1.4.1 Types des sociétés en Algérie**

Le graphique suivant expose les formes et types des sociétés et les différences et à travers lesquels vous pouvez choisir le type adéquat de votre projet selon sa forme.

**Graphique 1 : Les différentes entités juridiques des sociétés en Algérie**

Le graphique suivant illustre les caractéristiques de ces sociétés à titre de précision

Graphique 2 : Caractéristiques des sociétés



### Entreprise individuelle

L'entreprise individuelle est une entreprise appartenant à une seule personne et n'est pas dotée d'une personnalité juridique indépendante. L'entreprise individuelle est la forme préférée pour les petits projets.

Les avantages de l'entreprise individuelle sont :

- 1- Formalités simplifiées
- 2- Absence de seuil minimum du capital.
- 3- Indépendance et liberté dans la prise de décision.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce type de société n'exige pas l'établissement des statuts, ni le dépôt du capital chez un notaire, ce qui facilite et accélère les formalités administratives.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitée dans une certaine mesure dans son travail et ne peut progresser sans se transformer en forme institutionnelle et acquérir l'aspect de société au lieu d'entreprise</li> </ul>

### Société en nom collectif

- Nombre minimum d'associés : 2
- Tous les associés participent à la gestion, sauf disposition contraire de la loi
- Le capital social est divisé en parts sociales
- Tous les associés répondent solidairement des dettes sociales.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette forme de société offre une organisation juridique flexible, de manière qu'aucun capital n'est exigé pour constituer la société. Les petites et moyennes entreprises peuvent adopter ce type de société si elles disposent des petits capitaux, notamment pour les projets innovants qui consomment peu des capitaux privés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsabilité illimitée des associés.</li> </ul>

**Code de commerce modifié et complété (article 551 et suivants).**

### Société en commandite simple

- La société en commandite simple existe peu en pratique, société hybride. On trouve des personnes pour la gestion et d'autres représentant les capitaux.
- Le capital social est divisé en parts sociales.
- La société est dirigée par un dirigeant unique ou plusieurs, associés solidaires soumis au même régime juridique que celui des

associés de la société en nom collectif. Ils répondent solidairement et indéfiniment des dettes de la société.

- Commanditaires ne répondant des dettes de la société qu'à concurrence de leurs apports, n'acquérant pas la qualité de commerçant et ne participant pas à l'administration de la société.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La société en commandite simple se caractérise par le fait qu'elle regroupe deux catégories d'associés : associés solidaires dont la responsabilité est indéfinie et une autre catégorie d'associés commanditaires dont la responsabilité est limitée à concurrence de leurs apports.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette forme de société est peu usitée en Algérie.</li> </ul>

**Article 563 et suivants du Code de commerce.**

**Société unipersonnelle à responsabilité limitée**

- Société formée par une personne unique.
- Son capital est librement fixé par l'associé désigné par les statuts.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les biens personnels du fondateur sont distincts de ceux de l'entreprise. Par suite, il n'est responsable des dettes sociales qu'à</li> </ul>	----



concurrence du capital social.	
--------------------------------	--

### Article 563 et suivants du Code de commerce.

#### Société à responsabilité limitée

- Société des capitaux formée entre deux associés au moins et cinquante (50) associés au plus.
- Son capital est librement fixé par les associés dans les statuts.
- Les associés répondent des dettes sociales à concurrence de leurs apports au capital social.
- Elle est dirigée par un ou plusieurs dirigeants.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les associés ont le droit de négocier les parts sociales entre eux. La société à responsabilité limitée contribue à l'extension et la continuité des petits projets.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour le capital, il ne doit pas être inférieur à 100 000 DA, divisés en parts selon le nombre d'associés.</li> </ul>

### Code de commerce modifié et complété (articles 564 et 565).

#### Société par actions

- Se compose de 7 actionnaires au moins.
- Le seuil minimum du capital social pour sa constitution est cinq millions de Dinars en cas d'appel public à l'épargne et deux millions de Dinars en cas d'absence d'appel public à l'épargne. Le capital social est divisé en actions. Elle est dirigée par un conseil d'administration formé au moins de trois membres et au plus de douze membres. Le conseil d'administration est présidé par un président directeur général contrôlé par un conseil de contrôle.

- L'action des organes de direction est soumise à des règles strictes et déterminées.
- La responsabilité des actionnaires des dettes sociales est engagée selon leurs apports au capital social.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>• C'est une société des capitaux, constituant la forme juridique adoptée par les grandes entreprises par excellence.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La constitution de ce type de société exige pas moins de sept actionnaires et un capital de cinq (5) millions de Dinars en cas de recours public à l'épargne et un million de Dinars. Ce capital est divisé en actions.</li> </ul>

**Code de commerce modifié et complété (article 592 et suivants).**

### Société en commandite par actions

- Société hybride formée des associés commanditaires et des associés solidaires. Elle se compose d'un associé unique et un nombre d'associés solidaires et commanditaires.
- Le nombre d'associés commanditaires ne peut être inférieur à trois.
- Le capital social est divisé en actions. Elle peut être dirigée par une ou plusieurs personnes.
- Les dirigeants sont des actionnaires et ne peuvent répondre seuls des pertes qu'à concurrence de leurs apports. La responsabilité des actionnaires solidaires est indéfinie et solidaire des dettes sociales.

Avantages	Inconvénients
-----	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La constitution de ce type de société ne nécessite pas moins de sept actionnaires et un capital de cinq (5) millions de Dinars en cas de recours public à l'épargne et à défaut d'un million de Dinars. Ce capital est divisé en actions.</li> </ul>

Code de commerce modifié et complété (article 592 et suivants).

#### Etude analytique du marché et faisabilité économique du projet

L'élaboration d'une étude de faisabilité du projet est très importante avant tout démarrage. L'étude de faisabilité fixe l'opportunité de démarrage ou non du projet.

L'étude de faisabilité est de deux types :

Premier type : étude de faisabilité initiale pour mesurer l'opportunité d'entrer dans le projet.

Deuxième type : une étude de faisabilité intégrée suivant l'étude initiale, pour trouver l'emplacement approprié du projet commercial, déterminer le taux de gain du projet, déterminer le coût initial du projet et déterminer les meilleures manières d'extension du projet commercial, et d'autres choses que l'étude de faisabilité fait apparaître et met en exergue.

Par conséquent, cette étape est importante pour la création du projet de zéro et étroitement liée au repérage du marché. Ce repérage doit inclure les éléments suivants :

- Identification précise et détaillée du marché ciblé et de sa taille.

- Identification précise de la clientèle potentielle.
- Indiquer le meilleur emplacement pour implanter le projet.
- Mesurer le taux de l'offre et de la demande.
- Mesurer le degré de concurrence.
- Étudier les coûts prévisibles à déboursier et les bénéfices éventuels à réaliser.

#### 2.4.1 Financement

Le démarrage d'un petit acte commercial ne nécessite pas obligatoirement beaucoup d'argent, mais a besoin d'un investissement initial, ainsi que l'aptitude à couvrir les dépenses courantes avant de pouvoir réaliser des bénéfices. A partir de là vient l'importance de connaître les modalités de financement du projet.

Parmi les décisions les plus importantes qui doivent être prises pour déterminer le volume du financement requis, sont :

1. Fixer un capital en estimant les coûts d'installation ponctuels initiaux payables une seule fois (autorisations et déclarations, matériel, taxes juridiques, assurance, acquisition de la marque commerciale et études du marché, stock, constitution de la marque commerciale, événements de la grande inauguration, location des biens immobiliers, etc).

2. Fixer les dépenses dont vous estimez avoir besoin pour maintenir votre travail ouvert pendant au moins 12 mois (loyer, valeur d'acquisition des commodités, marketing et publicité, production, fournitures, frais de voyage, salaires des employés, votre salaire,

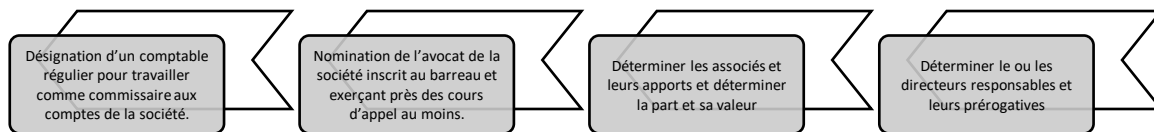
etc). Par conséquent, l'ensemble de ces chiffres représente le montant de l'investissement initial dont vous aurez besoin ou l'évaluation du capital initial.

## 5.1 Deuxième phase (préparation)

Cette phase est considérée comme le début de constitution du projet, en ce qu'elle est axée sur la mise en place d'un plan d'action initial qui comprend le recrutement du personnel nécessaire pour préparer les documents requis à la constitution. Au cours de cette phase, l'accent sera mis sur les procédures à suivre pour préparer la constitution d'une société.

Cette partie est divisée en exigences à respecter, outre les documents requis en phase de préparation.

### Graphique 3 : Procédures à suivre pour préparer la constitution d'une société



- (1) Désignation d'un comptable régulier pour travailler comme commissaire aux comptes de la société.
- (2) Nomination de l'avocat de la société inscrit au barreau et exerçant près des cours d'appel au moins.
- (3) Déterminer les associés et leurs apports et déterminer la part et sa valeur.
- (4) Déterminer le ou les directeurs responsables et leurs prérogatives.

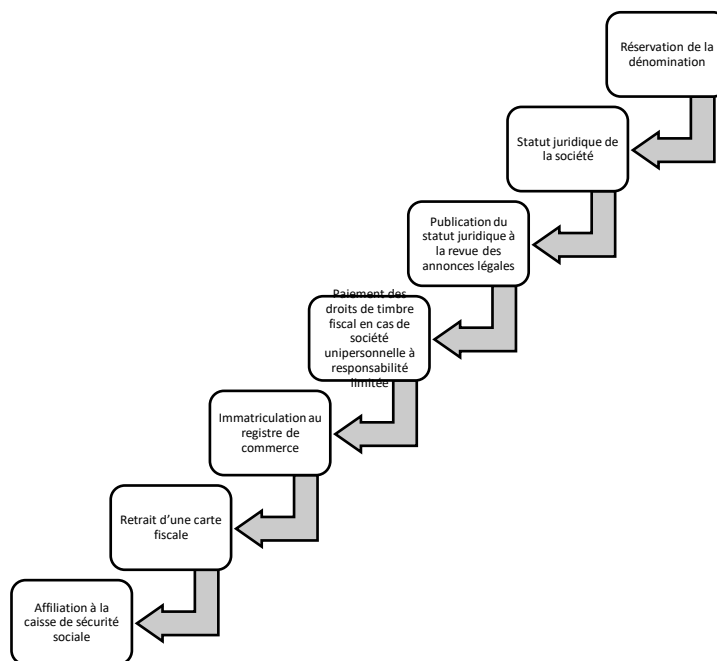
## 6.1 Troisième phase (constitution)

### 1.4.2 Procédures devant être suivies pour constituer une société commerciale

D'après cette phase, il sera mis l'accent sur les procédures et les étapes légales nécessaires de constitution et qui diffèrent selon la structure juridique des sociétés. La partie suivante illustre les plus

importantes procédures nécessaires de constitution des sociétés et qui se résumant dans le graphique suivant :

Graphique 4 : résumé des plus importantes procédures nécessaires de constitution des sociétés :



- (1) Réserve de la dénomination
- (2) Statut juridique de la société
- (3) Publication du statut juridique à la revue des annonces légales
- (4) Paiement des droits de timbre fiscal en cas de société unipersonnelle à responsabilité limitée
- (5) Immatriculation au registre de commerce
- (6) Retrait d'une carte fiscale.
- (7) Affiliation à la caisse de sécurité sociale.

**Tableau 1 : Les plus importantes pièces requises conformément aux procédures nécessaires à la constitution des sociétés**

Procédures	Pièces requises	Documents synonymes
<b>Saisie de la dénomination</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte d'identité nationale.</li> <li>• Imprimé de demande de dénomination.</li> </ul>	Imprimé demande de dénomination.
<b>Enregistrement du statut juridique de la société au centre national de registre de commerce CNRC.</b>  <b>Publication d'un résumé du statut juridique de la société à la page des annonces égales.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document du statut juridique de la société (rédigé par l'investisseur ou un avocat).</li> </ul>	Avis de publicité légale
<b>Enregistrement du contrat au registre de commerce.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Copie de la carte d'identité des parties contractantes.</li> <li>• Copie acte de naissance.</li> <li>• Certificat de dénomination de la société.</li> <li>• Certificat du casier judiciaire des parties contractantes.</li> </ul>	Imprimé d'enregistrement d'une personne physique au registre de commerce.  Imprimé d'enregistrement d'une personne morale au registre de commerce.

<p><b>Immatriculation au registre de commerce principal.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande signée et rédigée sur les imprimés d'immatriculation auprès du centre national du registre de commerce.</li> <li>• Acte de propriété/ location (au nom de la société).</li> <li>• 2 copies des statuts de la société.</li> <li>• Copie de la déclaration des statuts de la société à la revue officielle et copie de la déclaration publiée dans un journal national quotidien.</li> <li>• Extrait acte de naissance retiré du casier judiciaire des dirigeants administrateurs, membres de direction et membres du conseil de contrôle.</li> <li>• Récépissé paiement des droits de timbre fiscal ( 4000 DA).</li> <li>• Agrément de constitution de société auprès des administrations compétentes selon l'activité sociale.</li> </ul>	<p>Contrat de location.</p>
<p><b>Immatriculation du registre de commerce secondaire</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande signée et rédigée sur les imprimés d'immatriculation au centre</li> </ul>	<p>Extrait registre de commerce recto.</p>



	<p>national de registre de commerce.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acte de propriété/location (au nom de la société).</li> <li>• 2 copies des statuts de la société.</li> <li>• Récépissé de paiement des droits de timbre fiscal (4000 A).</li> <li>• Agrément de constitution de société auprès des administrations compétentes selon l'activité sociale.</li> </ul>	
<p><b>Retrait carte fiscale auprès du service d'impôts.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Photocopie de l'acte de la société et ses statuts.</li> <li>• Acte de propriété ou de location de la société.</li> <li>• Avis de Publicité de la société aux journaux.</li> <li>• Enregistrement du nom de la société et son emblème.</li> <li>• Production certificat d'existence.</li> <li>• Extrait du registre.</li> </ul>	<p>Extrait registre de commerce verso.</p>

<p><b>Paiement des droits de timbre fiscal en cas de société unipersonnelle à responsabilité limitée.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paiement des droits de timbre fiscal s'élevant à 4000 DA, n'exigeant la production d'aucun document.</li> </ul>	
<p><b>Affiliation à la caisse de sécurité sociale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Copie du registre de commerce.</li> <li>• Actes de naissance de tous les membres.</li> <li>• Carte fiscale.</li> <li>• Remplir les données de l'imprimé d'affiliation de la société par l'agence de la caisse de sécurité sociale du siège social.</li> <li>• Copie des statuts de la société.</li> </ul>	<p>Imprimé présenté par l'agence locale de la caisse de sécurité sociale pour les ouvriers non-salariés.</p>





#### 2.4.2 En cas de constitution d'une usine

Il n'existe pas des différences significantes entre les procédures d'enregistrement d'une société et celles d'établissement d'une installation industrielle.